

vue un objectif important: celui d'informer. Un des objectifs de notre charte se lit comme suit: «faciliter le travail de rassemblement, d'analyse, de coordination et de transmission des connaissances disponibles.» Ces renseignements sur le domaine urbain devraient être mis à la disposition de ceux qui en ont besoin sans oublier ceux qui devront prendre une importante décision. Nous devons trouver environ 150,000 dollars pour tracer les grandes lignes d'un service canadien moderne d'information urbaine; ce service devra appartenir non pas au conseil, mais à ses usagers.

Le Canada a de nombreuses raisons de désirer avoir son propre service d'information. Nous avons en propre nos coutumes, notre constitution, nos langues, nos cultures, autant de raisons qui portent à croire que nous ne pouvons être bien servis si nous comptons seulement sur un réseau qui nous est étranger. Nous dépensons chaque année, et cela nous le savons, des millions de dollars pour recueillir de l'information urbaine que nous trouvons parfois trop tard, quelquefois jamais, et nous devons quand même prendre des décisions. Nous croyons que les nouvelles techniques et méthodes mises à jour dans le domaine de la statistique, que l'on utilise couramment dans les sciences physiques et biologiques, pourraient également être d'un grand profit pour ceux qui doivent faire face à toutes sortes de problèmes urbains. Nous apprenons que de nouveaux moyens de communications seront créés à travers le Canada dans les prochaines années.

«L'information urbaine» comprend les faits, les documents et l'expérience utiles à l'administration des régions et des centres urbains. Le Conseil croit qu'il est possible de mettre au point des méthodes qui permettront à ceux qui ont besoin d'information en matière urbaine si isolés soient-ils, d'épargner temps et argent à la chercher, de repérer et d'obtenir de façon précise ce qu'ils désirent. Le but premier de ce projet est de définir clairement les besoins des usagers de l'information urbaine; de déterminer alors les meilleurs moyens de satisfaire ces besoins en améliorant le recueil, la compilation et la transmission de l'information urbaine à travers le Canada. Comment diminuer le coût, améliorer la qualité de l'information, et obtenir la collaboration de ceux qui utilisent ou produisent l'information urbaine.

On a élaboré ce projet avec l'aide d'organismes versés dans les problèmes de diffusion bilingue de l'information, dont faisaient partie des experts qui ont prêté leur concours à la préparation de l'Étude spéciale n° 8 du Conseil des sciences sur l'information technique et scientifique au Canada. Des recommandations formulées dans d'autres domaines de l'information démontrent que non seulement

nous pouvons épargner temps et argent, mais qu'en fournissant une information plus utile de façon plus rapide, les décisions y gagnent beaucoup en efficacité.

En somme, le projet de ce Conseil a pour but de réaliser les quatre étapes préparatoires à la mise sur pied d'un service coopératif d'information urbaine pour les Canadiens:

1. Esquisser sommairement les besoins de l'usager.
2. Répertoire les sources d'information et les moyens de diffusion utilisés actuellement.
3. Découvrir ce qu'on dépense actuellement pour la recherche et la diffusion de l'information.
4. Ébaucher les caractéristiques d'un service qui fera plus efficacement le lien entre les ressources et les besoins, sans apporter de changement radical dans les dépenses actuelles. Ces caractéristiques devraient prévoir la liaison des réseaux connexes de communications au Canada et ailleurs. Elles devraient posséder une faculté d'adaptation du service concerné à l'étendue et à la nature variables des sources d'information urbaine et de la demande des usagers.

On a demandé des crédits pour ce projet aux trois paliers de gouvernement. L'unanimité s'est faite de façon étonnante alors que nous donnions corps à ce projet, même si l'octroi de crédits n'est pas encore assuré. Nous espérons qu'ils seront accordés. Aucune des personnes auxquelles nous avons demandé de participer à ce travail n'a refusé. Il en résulte qu'un groupe très qualifié est prêt à travailler après avoir discuté pendant plusieurs heures de la meilleure façon d'utiliser le peu de semaines et de dollars mis à notre disposition. Nous espérons avoir les grandes lignes du projet d'un service éventuel d'information urbaine au Canada au début de 1970.

En ce qui concerne les affaires urbaines et régionales, on peut avancer un argument de poids en faveur de la fondation d'un service d'information conçu pour répondre aux besoins de ceux qui ont la responsabilité de la marche des opérations. Des enquêtes parrainées par notre Conseil indiquent un retard sérieux entre les connaissances actuelles en recherche urbaine et les applications permises par les innovations possibles en matière de décisions quotidiennes à prendre. Ces décisions, tant dans le domaine des travaux publics que dans celui des corps constitués ou privés, auront probablement une influence jusqu'à la prochaine génération; elles influeront donc sur le bien-être de millions de Canadiens. Plus l'expérience et les faits perti-